L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 DECEMBRE 1889. — 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Bufour & Bonnet,
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 7 DECEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Un joli cottage double, coin des rues Jersey et Bellecastle, avec deux lots de terre. Un cottage à double corps de logis, Nos 745 et 747 rue Jersey. Un cottage simple. No 743 rue Jersey.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS.—Un magnifique cottage double, Nos 319 et 319 1/2 rue Chippewa.

PAR LE SHERIF—Propriété améliorée de valeur, 288 rue Decatur, entre Ursulines et Hôpital. Une portion de terre, dans le Quatrième District.

PAR P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité, à son entrepôt, No 95 rue Royale, entre St Louis et Conti—Un lot de meubles de maison.;

Les Allemands et l'Exposition universelle de Paris.

Les Allemands ont dû se rendre à l'évidence et constater, avec l'immense succès de l'Exposition universelle, les progrès réels de l'industrie nationale française. Un journal, de Berlin, cité par le *Moniteur officiel du commerce*, parle, en ces termes, de la situation que crérait aux exportateurs d'outre-Rhin le succès de l'Exposition :

Nous reconnaissons volontiers, écrit l'auteur de l'article en question, que les Français ont su donner un nouveau lustre à leur industrie, dont le prestige avait un peu souffert depuis une dizaine d'années.

Ce serait se refuser à l'évidence que de chercher à nier ou à dissimuler les résultats obtenus par l'Exposition de Paris ; pour nous autres Allemands, une seule question nous intéresse : comment devons nous nous y prendre pour paralyser les effets de ce succès ; comment devons nous agir vis à vis de la concurrence ranimée et redoublée de la France ?

Bien à plaisanter à rire, il ne saurait être question ni d'une Exposition universelle tenue à Berlin ni d'une Exposition nationale allemande, destinée à faire ressortir notre force industrielle.

Contentons-nous, pour le moment, de récapituler les préjudices que l'Exposition de Paris nous a causés, et quelle nous causera sans doute encore et rechercherons par quels moyens nous pouvons y obvier.

L'écrivain berlinois constate alors que tous les étrangers venus en France, en ont profité pour faire leurs achats :

Les industriels allemands ont constaté, cette année-ci, l'absence d'un grand nombre d'acheteurs qui les visitaient régulièrement et leur donnaient de grosses commandes. D'autres correspondants étrangers n'ont pas dissimulé à leurs fournisseurs allemands que, par suite de leur séjour prolongé à Paris et à cause de la multitude de nouveaux objets qu'ils y voyaient, ils renonçaient à faire des acquisitions en Allemagne. Ce sont surtout les grands importateurs de l'Amérique du Sud, du Mexique et de l'Amérique centrale qui n'ont pas reparu, bien que les fabricants allemands eussent cru leur avoir démontré que les produits allemands étaient d'une facture défraîchie que les articles français, et qu'effectivement pendant un certain nombre d'années, l'exportation allemande à destination de ces pays eût pris un grand développement.

L'Allemagne n'a pas seulement perdu un certain nombre de ses anciens clients. Ce qui est peut-être aussi fâcheux pour elle, c'est que la plupart des Américains du Nord venus cet été pour la première fois en Europe, ont non-exclusivement à Paris des relations d'affaires, et ne se sont pas inquiétés de savoir si nous n'étions pas en état de leur vendre à de meilleures conditions que les Français. Après les Etats Américains, ce sont les principauté doublunes qui se trouvent le plus empressées à faire leurs achats à Paris. Il est vrai que les Français entendent à merveille depuis peu à exploiter la situation favorable qui leur est faite. Les voyageurs de commerce français inondent actuellement tous les pays ; on en voit en grand nombre même à Berlin et ils sont infatigables dans leurs offres de services auprès des grandes maisons ; ils ne se contentent d'ailleurs pas d'entrer en relations avec les fabricants et les commerçants en gros, ils organisent dans les grands hôtels de la capitale allemande des expositions d'articles de mode, auxquelles ils invitent les particuliers.

L'Allemagne a conçu des craintes si sérieuses—dit d'autre part, un correspondant du *National* de Paris—que ses industriels sont décidés à modifier leur fabrication, qui se ferait, désormais, en vue de la consommation intérieure. On renoncerait éventuellement à l'exportation.

Mais ne nous réjouissons pas trop vite et soyons moins optimistes : le commerce paris en se plaint encore. Ce n'est d'ailleurs que par des efforts incessants que nous arriverons à maintenir nos positions. En tout état de cause, nous dons nous à des représailles de la part de l'Allemagne, qui trouvera encore des combinaisons de tarifs favorables à sa production indigène du jour où cela le peuple allemand verser jusqu'à son dernier pfennig.

Que les mères jeunes et inexpérimentées apprennent qu'elles ne doivent pas altérer la santé de leurs enfants en leur faisant prendre des drogues qui les hébètent tout en ayant l'air de les soulager. Qu'elles ne fassent pas usage de poisons bon marché tandis qu'elles peuvent demander à leurs pharmaciens le *Sirop Delabarre*, le grand remède français pour les enfants en dentition. Une seule goutte sur leurs gencives les soulagera, et quelques applications les guériront.

Les médecins les plus éminents de l'époque recommandent le Pectoral-Cerise d'Ayer pour toutes les affections des Bronches.

LA LONGÉVITÉ DES OISEAUX.—Le cygne est l'oiseau qui atteint l'âge le plus avancé, on a affirmé qu'il pouvait vivre trois siècles. Le faucon vieillirait aussitôt ; dans son ouvrage intitulé *Naturhistorier*, Knauer raconte avoir vu un faucon âgé de 162 ans. On cite les exemples suivants à l'appui de la longévité de l'aigle et du vautour : un aigle de mer capturé en 1715, âgé déjà de plusieurs années, mourut 104 années plus tard, en 1819. Un vautour à tête blanche, capturé en 1706, mourut en 1826, dans une des volières du château de Schonbrunn, près de Vienne, où il avait passé 118 ans en captivité. Les perroquets et les corbeaux peuvent devenir plus que centenaires. La vie des oiseaux de mer et du marais équivaut parfois à celle de plusieurs générations humaines. Comme beaucoup d'autres oiseaux du reste, les pies vivent fort vieilles quand elles sont libres, mais ne dépassent pas de 20 à 25 ans en captivité. Le coq vit de 15 à 20 ans, le pigeon 10 ans environ. Les rossignol meurt au bout de 10 ans en captivité, le merle au bout de 15 ans. Les serins vivent de 12 à 15 ans en cage, mais ceux qui naissent en liberté aux îles Canaries atteignent un âge beaucoup plus avancé. Quant à l'appétit des oiseaux, il est formidable : le grive mange, en un seul repas, une dizaine chenille équivalant, d'un tiers compte du rapport de taille, à une centaine de bœuf pour un homme. Le moineau mange environ une fois son poids de nourriture par jour, ce qui, rapporté au vu 49 fois le poids à 5 grammes.

LOUISIANE.

(Correspondance de l'*Abeille*).

Chenière Caminada, 1er décembre 1889.

MM. les Editeurs,

Lecteur très assidu de votre journal, je viens de lire un article intitulé : "Le député Louis Barthou", et qui me donne matière à entrer en relations amicales avec vous.

Correspondant du journal, le *Protecteur*, de la paroisse de Plaquemines, il me sera très agréables, d'avoir quelque fois, le plaisir de vous donner quelques nouvelles de la Chenière Caminada et la Grande Ile.

Vous dites, dans votre article, que M. Louis Barthou, docteur en droit, député des Basses-Pyrénées, a un frère habitant la Nouvelle-Orléans. Depuis trois semaines environ, M. Joseph Barthou est venu s'établir à la Chenière Caminada, où, avec le concours du Rév. Père J. Grimault, M. Julien Lefort, Justin Pitre et mon aîné, nous avons établi une école toute française. Le dimanche, 24 novembre, dans la salle de M. Antoine Valence — actuellement salle pour l'école — M. Joseph Barthou a fait preuve de son talent oratoire, en présence d'une grande partie de la population. Il a dépeint, en termes chaleureux, les bienfaits de l'éducation primaire et religieuse, a démontré le bien de l'éducation et le mal de l'ignorance.

La séance était présidée par le Père Grimault, qui, également, a prononcé un très joli petit discours sur l'enseignement.

La Chenière Caminada a près de 3000 habitants. Il y a près de 300 enfants, filles et garçons, assez âgés pour aller à l'école.

L'endroit n'est doté que d'une école publique, pour l'anglais ; les écoliers y sont au nombre de vingt-cinq. La nouvelle école française en compte déjà quarante-cinq. La mauvaise saison seule empêche les familles d'y envoyer leurs enfants, mais, au printemps, l'école sera complète.

La salle était décorée de verdure, les drapeaux américains et français s'entrelaçaient dans le feuillage, unissant ainsi les deux républiques sœurs. Le coup d'œil était magnifique.

L'école St-Joseph—nom du nouvel établissement—s'est ouverte le lendemain de la conférence—le lundi, 25 novembre. Les amis ainsi que les familles font les vœux les plus ardents pour la durée et la réussite de cette nouvelle institution.

L. L.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 30 novembre :

La navigation à vapeur a repris possession du bayou Lafourche, grâce à une crue que l'on n'espérait pas si tôt. Chacun se félicite de cet état de choses, qui permet aux produits de la récolte une expédition facile et à un taux raisonnable.

Beaucoup de nos habitations ont terminé leurs roulaisons ; d'autres sont près de finir. Somme toute, si quelques-uns se plaignent, d'autres—et c'est le plus grand nombre—se montrent satisfaits. Il y a quelqueïois un peu d'exagération chez les pessimistes comme aussi chez les optimistes ; c'est à celui qui entend de se former une opinon en prenant, comme on dit vulgairement, le juste milieu. Or ce juste milieu nous indique une année très satisfaisante sous beaucoup de rapports.

Jamais temps plus favorable n'a servi nos roulaisons, dont la durée a été très-raccourcie par ce fait : le travail a été constant et ininterrompu, excepté dans le cas d'accidents arrivés aux machines, mais, nous devons le dire, peu de accrieres ont été à l'abri de ces accidents, et il ne s'est pas passé de jour où quelque dégât n'ait été à réparer sur une ou une autre habitation.

—M. E. Wright et Mlle Anna Rideau, tous deux de Houma, ont trouvé bon de venir se promener, jeudi dernier, à Thibodaux, et ont profité de l'occasion pour aller se marier à l'église St-Joseph. Les amis nombreux ont accompagné les époux auxquels nous souhaitons longue vie et prospérité.

Un autre mariage a eu lieu, le même jour—celui de M. B. Lusignan et de Mlle Benoit.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 30 novembre :

M. John Temple vient de faire un coup de maître ; il est difficile à un planteur cotonnier d'obtenir de meilleurs résultats que lui.

Il avait acheté, l'an dernier, de la graine de coton Southern Hope, de M. E. P. McGehee, de West Feliciana. Il en a semé 6 acres ; il en a retiré cinq balles de coton, dont deux pesent 512 livres, et la troisième 415 livres. Il a vendu le tout, 13 cents la livre. Les deux dernières balles se pesaient—l'une 540, l'autre, 425 ; il les a vendues 14 cents la livre. Le coton a été vendu par MM. Harris et Day, de la Nouvelle Orléans. Outre son coton, M. Semple a vendu 13 sacs de semence, à 3 dollars le sac, et il en a gardé 10 pour son propre usage. C'est un bénéfice considérable.

—La plupart de nos planteurs sucriers ont éprouvé des accidents dans leurs machines, cette année, mais M. Denis de River Lake, a été le plus malheureux de tous. La première semaine de la roulaison, une roue se brisa, ce qui lui fit perdre plusieurs jours. A peine tout était-il réparé et le moulin avait-il recommencé à fonctionner, que le feu y éclata. L'incendie était provenu du brûleur de bagasse. Sans le toit d'ardoises, tout le bâtiment y passait. Grâce à des efforts inouïs, on avait éteint les flammes. Les travaux recommençaient, quand une autre roue se brisa. Nouvelle semaine perdue. On a encore fait les réparations voulues, mais M. Denis craignant, à raison, un nouvel accident, fit venir un ingénieur expérimenté de la fonderie Leede, pour ne poser qu'une roue qui s'adaptât parfaitement au moulin.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 30 novembre :

Le temps magnifique dont ont été gratifiés nos planteurs, depuis le commencement de l'automne, leur a permis de faire leurs récoltes avec une grande rapidité. Le temps a été si favorable, partout, à la cueillette du coton, qu'il ne reste presque rien à ramasser dans toute la paroisse. Les rapports sur l'état de la canne sont très encourageants ; les froids récents lui ont fait beaucoup de bien. En certaines endroits, on a pu récolter deux boucaute à l'acre. En certaine cas, on a même récolté davantage. On est arrivé jusqu'à deux boucaute et demi à l'acre. C'est un superbe résultat.

—Un savant français—M. Duchalle—a fait, il y a plusieurs années, des expériences sur la germination des plantes à la clarté de la lune. Il commença par semer des plantes dans un endroit sombre, à l'abri de l'astre, puis, il les exposa, trois nuits de suite, à la lune, au moment où elle était dans son plus grand éclat. Il vit les plantes se tourner, peu à peu, vers l'astre, et en suivre, en quelque sorte, le cours. On sait que dans les pays chauds, la lune a presque autant d'action que le soleil sur la végétation. Les planteurs des Antilles affirment que la pousse des plantes est double, en temps de lune, de celle qui a lieu quand la lune ne paraît pas. De là, l'idée que l'on ferait peut-être bien, pendant l'été, d'utiliser les chassis qui surmontent les serres chaudes et interceptent les rayons de planteurs des zônes froides.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 30 novembre :

Nous n'avons jamais eu de meilleure saison pour les travaux de la roulaison et de meilleurs chemins pour le transport des cannes ; aussi les fermiers sont-ils pleins de confiance.

—Il nous faut absolument une usine centrale, une raffinerie, dans le voisinage d'Abbeville. Cette question a été discutée, au meeting tenu pour traiter la question du chemin de fer, par le juge Edwards. Il l'a fait avec beaucoup de clarté et de méthode.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 30 novembre :

Voici des faits qui prouvent que le fermage fait dans de bonnes conditions est d'un bon rapport dans notre région :

M. J. Mader, de Roberts Cove, a trois milles de Rayne, a récolté 125 boeils de riz sur 5 acres et demi.

M. H. Conch, de Long Point, en a fait plus de 20 boeils à l'acre sur un champ de 46 acres.

Louis Duprey, de Rayne, a fait 20 boeils à l'acre, dans le gravil connu de notre localité.

Le riz s'est vendu, toute la saison, à des prix variant de $2 50 à $3 25 le baril, ici, sur le marché. On voit que le revenu de cette denrée est plus que convenable.

Nous recevons, il y a deux semaines, que M. Cazeneuve avait fait un bénéfice de plus de $250, avec un récolte de cannes tirée d'un mètre d'acre. Au printemps dernier, 30 acres ensemencées en avoine sur une terre qui n'avait pas été travaillée, dans les limites mêmes de Rayne, a donné une moyenne de 45 boucaute l'acre.

Quant au maïs, on sait qu'il est d'un bon rapport. Inutile de nous étendre sur ce sujet.

—On nous écrit, de Church Point :

Le riz nous arrive, tous les jours, en masse ; il est acheté à un bon prix, par nos marchands.

Quant au coton, les arrivages sont plus lents.

Le temps devient, de nouveau menaçant.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 4 décembre :

Dans la paroisse Concordia, Vidalia, se prépare à construire une fabrique d'huile de coton, qu'elle peut facilement alimenter avec la quantité de graine que produit la paroisse.

La *Sentinelle*, même paroisse, annonce que la construction du chemin de fer New Orléans, Natchez et Fort Scott se poursuit régulièrement.

—A Homer, paroisse Claiborne, il va s'élever, bientôt, une église catholique, et, au printemps prochain, on doit y construire un grand Hôtel en briques. Les travaux de construction de la banque commenceront prochainement.

—Le *Reporter*, de Jennings, annonce l'arrivée de plusieurs familles de l'Iowa, qui viennent s'établir dans cette localité. Le mouvement d'immigration se dirige lentement vers le Sud, et la paroisse Calcasieu n'a qu'à y gagner. C'est vers cette paroisse que descendent, peu à peu, les hommes du Nord et de l'Ouest.

Plusieurs familles viennent encore d'arriver du Kansas, pour s'installer à Lac Charles.

Autour de Lac Charles, dont les sites sont si gracieux, s'élèvent, maintenant, en assez grand nombre, de jolies résidences, entr'autres, celles de MM. W. E. Ramsey, A. M. Mayo et A. P. Pujo.

C'est dans notre paroisse—dit l'*Américan*, de Lac Charles—que le Texas vient aujourd'hui faire ses provisions de foin.

Plusieurs familles du Missouri et de l'Iowa se sont établies à Welsh.

—Le *Crescent*, journal de Welsh, nous apprend que M. J. T. Jones, de China, après avoir semé quatre acres et demi de graine de riz, en a récolté et battu 254 sacs, qui lui ont donné un bénéfice de près de $900.

—M. J. B. Watkins a acheté, de M. Clerville Granger, 2,100 acres, près de Lac Charles, qu'il a payés $5.50 la pièce. Des fermiers intelligents et énergiques vont s'établir sur ces terres.

—Dans la paroisse Franklin, le corps des ingénieurs du chemin de fer New Orleans, Natchez and Fort Scott, est arrivé tout près de Winsboro, la semaine dernière. MM. Gunn et Britton, de la compagnie de construction de Natchez, sont aussi allés faire une tournée d'inspection à Winsboro et dans les environs.

—Dans la paroisse East Carroll, on relève et on répare les levées ; bientôt elles seront parfaitement en état de résister au choc des eaux, en cas de crue menaçante.

—La "Building and Loan Association", d'Alexandrie, paroisse Rapides, s'est organisée sous la présidence de M. Wm Hill. M. B. Turner est vice-président ; M. A. Albert, secrétaire et trésorier. On a déjà souscrit plus de $70,000 sur le capital.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, dit : M. Belgard, de Bayou Rapides, avait, la semaine dernière, récolté 28 balles de coton sur 24 acres. Chaque balle pesait, en moyenne, 502 livres 1/2, et il avait encore à en ramasser une bonne quantité. Il fera, d'après le calcul de M. Kincaid, 5 balles de plus ; soit 33 balles, ou 16,500 livres de égrainé, sur 24 acres.

—La Compagnie dite "Louisiana Cypress Lumber", limitée, vient de s'organiser et de prendre domicile dans la paroisse Jefferson. En voici le bureau : MM. Jos. Rathbone, président ; Auguste Paddock, vice-président ; John C. Turner, secrétaire ; Morton Butler, trésorier.

—On attend, avec impatience, à la Nouvelle-Ibérie, l'arrivée du matériel de l'éclairage électrique.

—Aux mines de sel *Avery*, on vient d'ouvrir un nouveau puits, et l'on voit autour, de nouvelles bâtisses.

—A la sucrerie de MM. Martin et Childs, près de Loreauville, il y a eu explosion de chaudière, la semaine dernière. La bâtisse a été endommagée et quatre hommes ont été blessés.

—Le *Calligraph*, de Ruston, paroisse Lincoln, annonce la prochaine création d'une banque, qui donnera plus de vie et d'animation à cette localité.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 30 novembre :

C'est maintenant qu'il est reconnu que la paroisse Terrebonne fera, à peine, une demi-récolte de sucre. Le rendement a été bon, mais la sécheresse avait arrêté la pousse de la plante, qui était petite et chétive.

Il n'y a guère que trois planteurs, dans toute la paroisse, qui aient fait leur moyenne ordinaire ; ce sont MM. Alexander McCollam, A. Bonvillain et Ernest Picou.

Le Sirop
Delabarre pour la dentition
Rend facile le travail des dents ;
200 doses pour $1.00.

Les germes de Scrofules, latents dans le corps humain, sont détruits par la Salsoparille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

DU TRAITEMENT DE L'ÉRYSIPÈLE PAR LA CRÉOLINE.—Les propriétés antiseptiques de cette substance expliquent son application au traitement de l'érysipèle, tel qu'il est actuellement mis à l'essai en Autriche et en Allemagne.

Les uns emploient la créoline seule, les autres l'associent à l'iodoforme.

1. Pommade à la créoline.—Elle peut se formuler ainsi ;

Créoline	3 grammes.
Lanoline	25 —

Elle s'applique au pinceau sur la surface malade en dépassant de 4 à 5 centimètres les bords de la plaque érysipélateuse. On recouvre ensuite de gutta-percha ou de makintosch.

2. Pommade à la créoline et à l'iodoforme.—Recommandée par Mreck (de Vienne), elle est ainsi composée :

Créoline	2 grammes.
Iodoforme	3 —
Lanoline	20 —

Plus active que la précédente, elle s'applique de la même manière.

Sur les surfaces recouvertes de poils ou de cheveux, il est utile de raser ces dernières avant l'application du topique.

On continue le traitement pendant deux ou trois jours après que l'érysipèle s'est graduellement et que la coloration de la peau est devenue plus pâle.—CH. ELOY.

ALSACE-LORRAINE.—EXPOSITION D'ACHAT DES GRANDES PROPRIÉTÉS, PAR LES ALLEMANDS.—WAGONS CHARGÉS DE BÉTAIL ACHETÉ, EN FRANCE ET EN SUISSE, PAR LE GOUVERNEMENT ALLEMAND.—Depuis quelque temps, la presse allemande excite au gouvernement allemand d'agir, en Alsace et en Lorraine, comme dans le grand-duché de Posen, et de favoriser la constitution de sociétés chargées qui achèveraient les grandes propriétés. Ce serait le meilleur moyen de germanisation, selon les journaux de Berlin.

Les journaux de Bâle signalent ce fait, que, tous les jours, quasiment, en gare de cette ville, une quantité considérable de wagons chargés de bétail acheté, en France et en Suisse, par le gouvernement allemand.

L'administration des chemins de fer d'Alsace-Lorraine ne peut plus suffire à son transports ; elle est obligée d'organiser des trains supplémentaires et d'emprunter du matériel roulant pour enlever les troupeaux de bestiaux.

UN NOUVEAU MOTEUR POUR EMBARCATIONS ET CANOTS DE SAUVETAGE.—Ce nouveau moteur à gaz de pétrole est dû à un Français—à M. Embin, ingénieur des arts et manufactures. Il ressemble un peu, extérieurement, à une machine Brotherhood, avec ses trois cylindres disposés radialement et actionnant la manivelle unique de l'arbre de l'hélice.

Dans les essais qui ont été faits, au mois de septembre, avec une embarcation contenant une vingtaine de personnes invitées aux expériences, le moteur de 5 chevaux employé, occupait dans le plus transversal, une largeur de 85 centimètres, tuyau d'échappement compris. Le volant a un diamètre de 95 centimètres et pèse 50 kilog. ; les diamètres des cylindres sont de 150 millimètres et leur course de 135. La machine pèse 200 kilog., tout compris. Le volume d'encombrement, dans le sens de la longueur, n'excède pas 80 centimes.

Le carburateur et les piles Leclanché sont placés sous le siège de l'embarcation, et le bidon d'essence de pétrole sous un banc. La dépense de pétrole est de 350 grammes, c'est-à-dire d'un demi litre de pétrole par heure et par cheval. Un simple ressort mof le bidon de pétrole en communication avec le carburateur, sorte de boîte garnie de mèches. L'air aspiré par le mouvement des pistons passe dans ces mèches imbibées de pétrole et se charge de vapeurs combustibles en quantité suffisante et réglée à volonté par un tiroir manœuvré à la main. Le tambour qui porte les cames de commande des divers services de chaque cylindre tourne en sens inverse de l'arbre à manivelle et à moitié de sa vitesse. Cette disposition a pour conséquence que l'explosion se fait indéfiniment de deux en deux cylindres et avec la plus grande régularité. L'explosion du mélange détonant s'obtient au moyen d'étincelles électriques produites par les piles Leclanché.

Le moteur, inventé tout récemment, n'a pas pu figurer à l'Exposition universelle de 1889, mais M. Embin a fini par placer, dans l'exposition d'un de ses amis, où on a pu le voir fonctionner, un petit moteur d'un demi-cheval, pesant 40 kilog. seulement et construit pour faire marcher un tricycle.

Le moteur, d'après ceux qui ont été à même de l'examiner, paraît appelé à rendre de grands services pour les embarcations de navires et les canots de sauvetage. Comme il n'y a ni chaudière, ni cheminée, que la mise en marche est immédiate et que le tout peut être enfermé dans une cabine étanche, il pourra fonctionner lors même que l'embarcation serait remplie d'eau.

LE CONGRÈS ANTI-ESCLAVAGISTE DE BRUXELLES.—LE DROIT DE VISITE.—LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.—L'*Indépendance belge* publie l'information suivante :

"Suivant nos renseignements, un résultat assez important aurait été obtenu, en dehors de la conférence. Un échange de vues officieux entre les représentants de la France et de l'Angleterre aurait révélé que l'accord sur l'épineuse question du droit de visite ne sera pas si difficile à obtenir qu'on le croyait.

"Les Anglais n'insisteraient pas pour le droit de visite réciproque dans son acception absolue. Ils admettraient que les grands navires battant le pavillon d'une nation civilisée ne fassent pas l'objet de perquisitions ; le droit de visite s'appliquerait uniquement aux embarcations indigènes, et de façon à en concilier avec le principe français suivant lequel "le pavillon couvre la marchandise".

"Expliquons cette idée par un exemple : Un boutre arabe navigue sous les couleurs françaises. Un bâtiment anglais l'aborde et l'invite à produire des papiers établissant qu'il a arboré légalement ces couleurs, ou les autorités françaises et avec leur autorisation. Si cette preuve est faite, la visite du bâtiment n'a pas lieu ; le pavillon français couvre la marchandise. Si la preuve fait défaut, on prétendra que le boutre arabe n'a ni demandé ni obtenu la protection du drapeau de France, qu'il l'a frauduleusement arboré, et l'équipage du navire anglais n'hésitera si le boutre transporte des esclaves, et agira en conséquence.

"C'est dans ces limites que les plénipotentiaires anglais seraient prêts à proposer le droit de visite réciproque et que la France serait disposée à y souscrire."

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite lundi prochain 9 décembre, à 9 heures du matin, à l'Eglise du Sacré-Cœur, coin Canal et Lopez, pour le repos de l'âme de JEAN FOURMENT. Les parents et amis de la famille sont respectueusement invités à y assister. 7 déc—2f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite, dimanche prochain, 8 décembre, à 9 heures du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de Mme FRANCOIS CANONGE, née Hélène Halphen, morte le 7 décembre 1889. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

2 déc—3 à date

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauternes et Mousseux.
Tokay, Angelica, Mazatalla, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Claibis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, vendus directement du vignoble de
M. W. GRAMM,
PURETA ABO, comté Napa, Californie,
ET M. FORGET,
21mars— 150 rue Royale, près St Pierre.

Gages. Gages. Gages.

Je prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gages par elles, de venir payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI, 16 décembre 1889. Après ce délai, les billets dont les intérêts seront arriérés seront vendus. Je prie aussi les personnes qui ont des billets échus de venir les renouveler. Je ne suis pas responsable des articles laissés au magasin après le délai ci-dessus. Je ne prête pas d'argent. Je ne vends pas d'articles volés.
F. B.—La vente commencera le LUNDI, 16 décembre 1889, à 11 heures, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'encanteur Alfred Fernandez.
7 déc— J. ANGLADE.

Proclamation du Gouverneur.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF,
ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Baton Rouge, 6 décembre 1889.

C'est avec une douleur non profondée et une douleur que j'annonce à la population de l'Etat de la Louisiane la mort de JEFFERSON DAVIS, le Président honoré des Etats Confédérés.

Comme soldat, comme homme d'Etat et comme, il a noblement rempli son rôle. Les pages de l'histoire perpétueront ses glorieuses actions. Les regrets des générations futures ne tarderont avec respect vers ce héros dont le tout, reconnaissant, déplore aujourd'hui la perte. Sa renommée est sans tache, et les éloges du peuple qui le chérit ne sauraient rien y ajouter. Les attaques de ses ennemis ne peuvent y porter atteinte.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Toutes les organisations Civiles, Militaires et Militaire, sont invitées à participer aux funérailles funèbres de feu l'Hon. JEFFERSON DAVIS, qui auront lieu mercredi prochain, 11 décembre 1889, à midi.

Toutes celles qui voudront y participer auront l'obligeance d'en informer commandant par écrit M. Chéreau, Comité d'arrangement, désignant le nombre et le nom des organisations. Les communications devront être envoyées au Théâtre de Mars, Hôtel de Ville, le plus tôt possible, adressées à

JAMES G. CLARK,
Chairman.

Nouvelle Orléans, 7 décembre 1889.

Ordre de Bataille.

Les Officiers de l'Armée Confédérée, Officiers de Marine, Officiers de Marine Confédérée, les Dames qui ont été Dames d'honneur, les Dames qui ont été Dames d'honneur, les Vétérans de la Guerre Mexicaine, les Vétérans de la Guerre Mexicaine, les Vétérans de la Guerre Mexicaine